

## ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 23 avril 2013, à 13 h, au siège du RTC, 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Raymond DION, président  
Marie France TRUDEL, vice-présidente  
Patrick PAQUET  
Ginette PICARD-LAVOIE  
Christiane BOIS  
Myriam RÉGNIER  
Yvan BOURDEAU

Est absent : François PICARD

### FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : M<sup>e</sup> Josée PERRON, secrétaire générale  
Alain MERCIER, directeur général

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

##### Résolution 13-45

*Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Marie France Trudel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

*Adoptée à l'unanimité*

#### 2. Règlement n° 297 modifiant le Règlement n° 173 – règlement intérieur de la Société de Transport de la Communauté urbaine de Québec

CONSIDÉRANT que par sa résolution n° 02-26, du 27 février 2002, le conseil d'administration du RTC adoptait le Règlement n° 173 – règlement intérieur de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec;

##### Résolution 13-46

*Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Ginette Picard-Lavoie, il est résolu d'adopter le Règlement n° 297 modifiant le Règlement n° 173 – règlement intérieur de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec, le tout, tel que détaillé en annexe du document n° 2 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution.*

*Adoptée à l'unanimité*

#### 3. Levée de l'assemblée

##### Résolution 13-47

*Sur proposition de Mme Christiane Bois, appuyée par Mme Marie France Trudel, il est résolu de lever l'assemblée.*

*L'assemblée est levée à 13 h 25.*

*Adoptée à l'unanimité*

Raymond Dion, président

Josée Perron, secrétaire générale